

Lafarge et l'écologie industrielle



les matériaux au cœur de la vie™

Pour Lafarge, la performance économique est indissociable du progrès social et de la protection de l'environnement. S'appuyant sur des valeurs d'ouverture, de dialogue et d'exigence, Lafarge Ciments, filiale française de l'activité cimentière Groupe, met en œuvre son engagement pour le développement durable.

Lafarge, leader mondial des matériaux de construction, est pour la cinquième année consécutive répertorié dans la liste des 100 multinationales les plus engagées en matière de développement durable : le groupe a fait de l'écologie industrielle une stratégie opérationnelle.



Salle centrale de l'usine de Bouc-Bel-Air (13)

Lafarge, pionnier de l'écologie industrielle

Dès les années 1970, à la suite de la prise de conscience des enjeux économiques et environnementaux lors du premier choc pétrolier, Lafarge a développé l'utilisation de combustibles alternatifs, permettant d'économiser les ressources naturelles que sont les énergies fossiles non renouvelables et d'apporter une solution locale à l'élimination de déchets.

Lafarge Ciments valorise ainsi par combustion dans ses fours des déchets locaux d'activités industrielles et des ménages, dont les pneumatiques usagés. Chaque type de produits à valoriser fait l'objet de contrôles et d'une procédure rigoureuse d'acceptation. La très haute température du four (2 000°C) et le temps de combustion garantissent l'élimination complète des déchets. La fiabilité de ce procédé a été confirmée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME).

Lafarge Ciments est reconnu par le PREDIS (Plan régional d'élimination des déchets industriels spéciaux) comme un acteur apportant une solution locale fiable pour l'élimination de certains déchets. Cette capacité de l'industrie cimentière est également reconnue sur le plan européen par la directive 2000/76/CE du 4 décembre 2000, transposée en droit français par les arrêtées du 20 septembre 2002.

Les pneus orphelins : une valorisation intelligente à Bouc-Bel-Air et Port-la-Nouvelle

Les pneus usagés sont un très bon exemple d'une valorisation intelligente : depuis le début des années 1990, Lafarge les valorise en substitution des combustibles fossiles traditionnels. Aujourd'hui, en France, la valorisation énergétique en cimenterie des pneus permet d'éliminer près de 30 % du total des pneus usagés, qu'ils soient déchiquetés ou entiers.

Le stock de pneus orphelins de 2 300 tonnes situé sur la commune de Vitrolles (Bouches-du-Rhône), à proximité des pistes de l'aéroport de Marseille-Provence-Marignane, va être valorisé dans les usines de Lafarge Ciments. Pour tenir les délais, Lafarge Ciments a mobilisé son dispositif industriel de proximité : l'usine de Bouc-Bel-Air, située à moins de vingt kilomètres, et l'usine de Port-la-Nouvelle dans l'Aude.

L'usine de Bouc-Bel-Air (13)

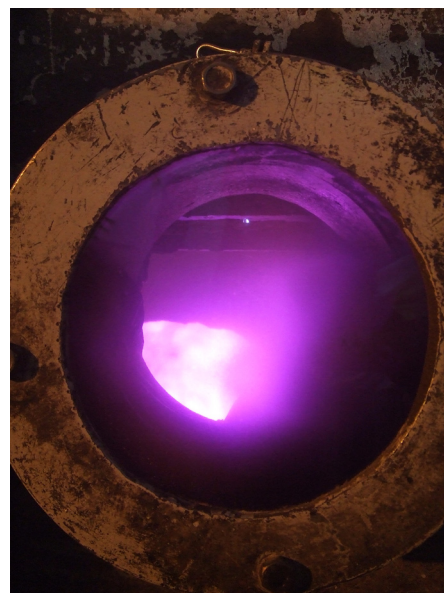
Située entre Aix-en-Provence et Marseille, la cimenterie de Bouc-Bel-Air est née en 1958 à proximité des grands axes de communication. Seule cimenterie des Bouches-du-Rhône, elle accompagne depuis plus de 50 ans, avec sa carrière et son usine, le développement local en y réalisant 85 % de ses ventes.

Acteur régional reconnu en matière d'élimination et de recyclage de résidus, l'usine contribue à l'élimination de pneus, farines animales, résidus de la sidérurgie de l'Etang de Berre, boues silicieuses de société Microelectronics basée à Rousset. Les déchets valorisés proviennent pour plus de 3/4 de déchets ou de sous-produits agricoles et industriels de la région PACA.

Dans l'usine de Bouc-Bel-Air (13), en 20 ans, la valorisation des déchets a permis de substituer plus de 300 000 tonnes équivalent pétrole. Plus des 2/3 des déchets proviennent de la région PACA (en très grande majorité des Bouches-du-Rhône). En 2008, l'usine a valorisé plus de 5 000 tonnes de pneus représentant près de 10% du besoin en combustible de l'usine. Économiquement, moyennant des investissements lourds, cette valorisation a permis de réduire de 30% son budget en combustibles fossiles. A noter que la cimenterie de Bouc-Bel-Air est capable de valoriser les pneus entiers (non broyés préalablement).

L'usine de Port-la-Nouvelle (11)

Depuis 1988, l'usine de Port-la-Nouvelle utilise des combustibles alternatifs pour réduire sa consommation de combustibles fossiles. En 2008, la cimenterie en procédant à des aménagements a pu doubler son taux de substitution par rapport à 2007 en atteignant 66 % et a valorisé en 2008 plus de 27 000 tonnes de pneus.



Flamme à 2000°C du four d'une cimenterie



Pneus avant valorisation dans le four

LAFARGE CEMENTS
Direction communication
5 bd Louis Loucheur
BP 302
92214 Saint-Cloud Cedex
01.49.11.42.35
www.lafarge.com

